

**Les Après-midis de l’Action Médico-sociale et Sociale**

**DECEMBRE 2019**

Le secteur de l’Action Médico-sociale et Sociale est un secteur en constante évolution. A l’image de nombreux autres champs d’activités, les établissements et services sociaux et médico-sociaux font face à de nombreuses modifications de la réglementation applicable à leur activité, leur fonctionnement, leur organisation.

Afin de mieux appréhender ces perpétuels changements, l’URIOPSS vous propose des temps privilégiés de présentation et d’échanges autour de ces évolutions.

Les **Après-midis de l’Action Médico-sociale et Sociale** ont ainsi pour objectifs de :

* Présenter les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles intervenues dans le champ de l’Action Médico-sociale et Sociale
* Améliorer, au regard de l’actualité, les connaissances générales en droit des institutions sociales et médico-sociales et en droit des personnes accueillies et accompagnées
* Evaluer l’impact des nouvelles réglementations transversales et sectorielles sur ses pratiques professionnelles

Souhaitant venir à votre rencontre, au plus près de votre structure, nous vous proposons trois réunions sur le territoire breton.

La session des **Après-midis de l’Action Médico-sociale et Sociale** se déroulera :

* **Le mardi 3 décembre 2019, dans le Morbihan**
* **Le mercredi 4 décembre 2019, en Ille et Vilaine, à Rennes**
* **Le jeudi 5 décembre 2019, dans le Finistère**

**Horaires**

Les Après-midis de l’Action Médico-sociale et Sociale se dérouleront de 14h00 à 17h00.

**Animation**

Elodie RUE-RIOCHE et Fleur BRIERE, Conseillères techniques juridiques à l’URIOPSS Bretagne.

**Participation**

80€ par personne

[**www.uriopss-bretagne.fr**](http://www.uriopss-bretagne.fr)

**Rubrique Agenda**

Attention le nombre de participants est limité.

Nous vous remercions de vous inscrire à l’aide du bulletin d’inscription à suivre.

**Bulletin d’inscription**

**Les Après-midis de l’Action Médico-sociale et Sociale**

**DECEMBRE 2019**

Nom de l’Association :

Nom de l’Etablissement :

Adresse :

Tel :

**Réunion d’information** : □ Morbihan, le mardi 3 décembre 2019

□ Ille et Vilaine, le mercredi 4 décembre 2019

□ Finistère, le jeudi 5 décembre 2019

 Nom et prénom des participants Fonction E-mail

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

■ ■ E-mail :

**Inscription : 80 €uro x = €uros**

**Règlement par : Chèque bancaire - CCP - Virement à l’ordre de l’URIOPSS Bretagne**

**à retourner avant le 20 novembre 2019 à l’URIOPSS Bretagne :**

203 G, Avenue Patton - BP 20219

35702 RENNES CEDEX 7

Tél. : 02 99 87 51 52

[**uriopss@uriopss-bretagne.fr**](mailto:uriopss@uriopss-bretagne.fr)